

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 19 septembre à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur GRISEL Bruno,

Etaient présents :

M. GRISEL Bruno, M. BOURRELLIER Thierry, M. MONNIER Jacky,
Mme PINEL Annick, M. LARQUET Daniel,
Mme DE LA FARE Claudine, M. LENOBLE Pascal, M. GRISEL Valentin,
Mme JAMELIN Magali, M. RIAND Arnaud, Mme DORÉ Lise, Mme GOODE Virginie,
M. GRISEL Julien, M. CAILLAUD François, Mme TISON Catherine,
Mme REIGNER Anne-Lise, M. DELISLE Grégory, M. THUILLIER Benoît,
M. DURIEZ Dominique

Absents excusés : Mme DEMANGEL Catherine, Mme PRIEUR Brigitte,
Mme LION BOUCHER Patricia, M. BUISSON Patrick, M. CHEVALIER Raphaël,
Mme HALAVENT Sonia M. DALBART Florian,

Absente : Mme LE PLEY Saouda

Pouvoirs donnés conformément à l'article L2121-20 du code général des collectivités territoriales

Mme DEMANGEL Catherine	Pouvoir à	Mme PINEL Annick
Mme PRIEUR Brigitte	Pouvoir à	Mme JAMELIN Magali
Mme LION BOUCHER Patricia	Pouvoir à	M. BOURRELLIER Thierry
M. BUISSON Patrick	Pouvoir à	Mme DE LA FARE Claudine
M. DALBART Florian	Pouvoir à	M. MONNIER Jacky
Mme HALAVENT Sonia	Pouvoir à	M. GRISEL Bruno

DATE DE CONVOCATION	:	12/09/2023
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	27
PRESENTS	:	19
VOTANTS	:	25 (dont 6 pouvoirs)
SECRETAIRE DE SEANCE	:	Mme PINEL Annick

Objet : DECISIONS

M. le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Décision N°2023-08 : Signature d'un marché pour la réfection des sols souples de l'aire de jeux au parc municipal pour un montant de 9880.00 € HT avec la société TJM SPORTS-ZA les Champs du Riou-27190 LA BONNEVILLE SUR ITON.

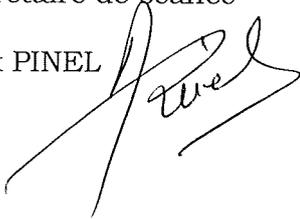
- Décision N°2023-09 : Signature d'un marché pour l'optimisation thermique de la salle des sports N°1 pour un montant de 3400.00 € HT avec la société PAX Ingenierie-81 Rue des Canadiens, 76420 BIHOREL.
- Décision N°2023-10 : Signature d'une convention avec le Cabinet DAMC, 31 Rue des Arsins, 76000 ROUEN représenté par Maître SUXE Hervé, Avocat au barreau de Rouen pour défendre les intérêts de la Commune
- Décision N°2023-11 : Signature d'un marché pour le changement de la porte de l'école de musique pour un montant de 3873.71 € HT avec la société Anthony Thierry, 248 Route de la Briqueterie, 76116 CATENAY

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions.

Fait et délibéré à BOOS, les jour, mois et an susdits,

La secrétaire de séance

Annick PINEL



Le Maire

Bruno GRISEL

